

# Plaidoyer pour une nouvelle nomenclature

## Plaidoyer pour une nouvelle nomenclature

Carine GOETZ, FOF-GRAND EST

Depuis une dizaine d'années, la nomenclature des actes d'orthophonie n'a cessé de se multiplier, au gré des avenants, imposant des dénominations toutes plus fantaisistes et déshumanisantes les unes que les autres. Plutôt que d'accueillir un patient dont le langage est en souffrance, il nous est demandé de trouver quelle ligne de la nomenclature pourrait lui convenir. Et devant les difficultés présentées par certains patients, il est parfois bien complexe de trouver la désignation adéquate : c'est aux symptômes de se conformer à la nomenclature.

Cette surenchère classificatoire méconnaît la complexité clinique de notre métier et impose au thérapeute une véritable cristallisation ainsi qu'une simplification des symptômes qui reste bien loin des réalités.

Pourquoi distinguer artificiellement « Éducation précoce à la communication et au langage dans les handicaps de l'enfant de type sensoriel, moteur, mental » et « Éducation ou rééducation de la communication et du langage dans les handicaps de l'enfant de type sensoriel, moteur, mental » ? N'est-ce pas du même enfant qu'il s'agit, qu'il soit âgé de 1 an ou de 5 ans ?

Pourquoi une « Rééducation des troubles de la communication et du langage écrit » serait-elle cotée 10,1 et une « Rééducation des retards de parole, des troubles de la communication et du langage oral » 12,1 ?

Pourquoi cette prise en charge des difficultés de langage écrit est-elle payée 25,25 € à l'orthophoniste alors qu'une prise en charge d'un retard de parole et langage est payée 30,25 € ?

Le thérapeute n'y passe-t-il pas le même temps ? N'y met-il pas les mêmes compétences, le même engagement, la même attention ? Pourquoi y aurait-il une telle différence de valeur ?

# Plaidoyer pour une nouvelle nomenclature

Au-delà des troubles apparents et des symptômes, c'est bien le langage qui est resté en souffrance à chaque fois. Il s'agit bien, dans toutes ces appellations, de remettre en jeu cette capacité proprement humaine qui permet de se représenter le monde et d'échanger avec autrui.

Comment continuer à accepter d'enfermer les patients dans des cases et une nosographie artificielle qui repousse toujours un peu plus l'idée de soin, l'attention à la personne en souffrance et la prise en compte de ses symptômes ?

J'affirme que le soin apporté à un patient, la prise en compte de sa plainte, de sa souffrance, l'attention portée à son symptôme et l'accompagnement vers une réduction de celui-ci, ne peuvent éthiquement être justifiés par une valeur pécuniaire et ne peuvent éthiquement enfermer un symptôme dans une nomenclature qui s'appuie sur une classification nosographique simpliste et déshumanisante.

La seule alternative possible est l'acte unique, qui prenne en compte notre haut niveau de compétences transversales et ne réduise pas un trouble du langage à son aspect de symptôme médical immédiat.

L'acte unique permettra d'accueillir un patient avec ses troubles, sans subir une classification initiale qui le réduit au traitement d'une pathologie et nie sa souffrance en le déshumanisant.

**L'acte unique, pour remettre le Sujet au cœur de notre pratique.**

**L'acte unique, pour penser le soin autrement.**